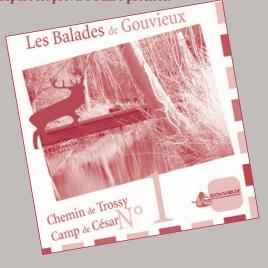


Sur les chemins de Gouvieux Balade guidée

Vous trouverez, jointe à ce numéro de Contact, une plaquette topoguide du chemin de Trossy. C'est la première d'une série de plusieurs plaquettes qui seront distribuées dans les prochains mois avec votre journal mensuel. Elles vous guideront à travers les chemins de Gouvieux, vous proposant des circuits aux paysages variés et remarquables.

La municipalité, en partenariat avec les clubs de marche et de cyclotourisme de Gouvieux, vous propose de découvrir le chemin de Trossy, **le dimanche 11 avril.**

Les marcheurs vous donnent rendez-vous au parking du chemin de Trossy, avenue de Toutevoie. Le départ est prévu à 14h30 précises.



De nécessaires compromis

Les habitants de Gouvieux ont du mal à appréhender le caractère particulier des finances de leur commune. C'est aisément compréhensible, principalement pour deux raisons.

D'abord parce que la complexité croissante de la gestion des collectivités territoriales et la multiplication des niveaux (communes, intercommunalité, département, région,...) font que le citoyen s'y perd.

Ensuite parce que le cas de la commune de Gouvieux, est original : d'un côté, des habitants au revenu en moyenne 60 % supérieur à la tranche française des communes correspondantes (même si malheureusement, il y a, parmi les godviciens, des foyers beaucoup plus modestes) ; de l'autre côté, des recettes communales faibles. Pourquoi ?

Je m'explique : les recettes d'une commune riche sont essentiellement constituées de la taxe professionnelle (maintenant de la CET, contribution économique territoriale). C'est pour cela que la commune la plus riche de l'Oise, c'est Montataire. Gouvieux, dont beaucoup d'habitants vont travailler à Paris est moins favorisée en activités économiques et en outre, une grande partie de ses activités ne paient pas de taxe professionnelle (activités hippiques, établissements de santé...). C'est principalement pour cela que, parmi les 15 communes de l'Oise de plus de 8000 habitants, Gouvieux est la commune dont les recettes par habitant sont les plus faibles. Pour avoir des recettes par habitant simplement au niveau de Chantilly ou Lamorlaye, il faudrait lever 40 % d'impôts en plus ! Qui l'accepterait ?

Le budget de 2010, présenté ci-après, essaye donc, comme chaque année, de trouver les meilleurs compromis entre les besoins de toutes les catégories de Godviciens.



Patrice Marchand, Maire de Gouvieux, Conseiller général du canton de Chantilly, Président du Parc naturel régional Oise - Pays de France.



Le budget, l'acte fondamental de la gestion municipale

Si le compte administratif dresse un bilan des finances de l'année écoulée, le vote du budget primitif est l'acte le plus important du conseil municipal. C'est en effet lui qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'exercice, celui qui détermine les grandes orientations de gestion et qui concrétise les choix de politique générale de la commune pour l'année, voire à plus longue échéance.

Le compte administratif 2009

Les dépenses de fonctionnement comprennent notamment :

- les charges à caractère général : entretien des bâtiments, des voiries et du matériel, eau, électricité, téléphone, fournitures, carburants, chauffage, primes d'assurance...
- · les dépenses de personnel,
- les subventions allouées aux associations et au centre communal d'action sociale.
- les frais financiers.

Les recettes de fonctionnement se composent :

- des impôts et taxes sur l'habitat et le foncier bâti et non bâti, de la taxe professionnelle
- des dotations provenant de l'Etat,
- des contributions des usagers à certains services municipaux (cantines, centres aérés, concessions dans les cimetières...),
- · des revenus du patrimoine,
- des droits de place du marché,
- des taxes sur les droits de mutation et sur l'électricité.

Le budget d'investissement quant à lui se compose essentiellement :

- des dépenses d'acquisition (immobilier, véhicules et matériel) et de travaux (voiries et réseaux divers, bâtiments),
- des recettes qui proviennent principalement de l'autofinancement (prélèvements sur recettes de fonctionnement), des subventions, des emprunts et du produit de la vente des propriétés communales.



Dépenses réelles de fonctionnement = 6 017 730 €

- Charges à caractère général = 3 221 312 €
- Charges de personnel = 2 059 187 €
- Autres charges de gestion courante = 723 654 €
- Charges financières = 2 020 €
- Charges exceptionnelles = 15 597 €

Recettes réelles de fonctionnement = 7 750 487 €

- Produits des services du domaines et vente = 369 799 €
- Impôts et taxes = 4 785 173 €
- Dotations et participations = 2 199 983 €
- Autres produits de gestion courante = 379 574 €
- Produits financiers et atténuation de charges = 15 958 €

Dépenses d'investissement = 3 006 265 €

- Immobilisations corporelles = 261 229 €
- Immobilisations en cours 2 473 334 € dont :
- Opérations d'équipement = 839 658 €
- Travaux de bâtiment = 813 727 €
- Travaux de voirie et réseaux divers = 819 949 €
- Emprunts et dettes assimilés = 271 702 €

Recettes d'investissement = 3 424 851 €

- Subventions d'investissement = 562 428 €
- Fonds de compensation de la TVA = 604 577 €
- Taxe locale d'équipement = 167 983 €
- Excédents de fonctionnement = 1 338 513 €
- Recettes d'ordre = 751 350 €

Les principaux ratios 2009		Gouvieux	Moyenne nationale des villes de 5000/10 000
• Quand la ville de Gouvieux dépense 1 euro en frais de per-	(en euros par habitant)		habitants *
sonnel, les villes comparables dépensent 2,46 euros.	Recettes réelles de fonctionnement/Population	865	1094
• Quand Gouvieux rembourse 1 euro d'emprunt, les villes	Dépenses réelles de fonctionnement/Population	602	992
comparables remboursent 5,73 euros.	Dépenses d'équipement brut / Population	280	559
• Dans le même temps, quand Gouvieux reçoit 1 euro de	Encours de la dette nette / Population	184	1 054
l'Etat pour le fonctionnement, ces mêmes villes perçoivent	Dotation Globale de Fonctionnement/Population	204	230
1,13 euro.	Dépenses de personnel/par habitant	211	521

^{*} Direction générale des collectivités locales. Base : budget primitif 2009

Pour 100 euros dépensés

30,60 € pour le fonctionnement des services (Etat civil, Social, Scolaire, Techniques)	(2 116 484 €)
1,10 € pour la sécurité	(77 657 €)
16,70 € pour l'enseignement et formation	(1 153 048 €)
4,20 € pour la culture	(288 334 €)
7,10 € pour le sport et la jeunesse	(493 200 €)
5,50 € pour l'interventions sociales et santé	(378 369 €)
0,50 € pour la famille	(33 635 €)
0,80 € pour les logements communaux	(52 278 €)
16,60 € pour l'aménagement et les services urbains	(1 149 566 €
3,90 € pour l'action économique	(269 144 €)
13,10 € pour les dépenses non ventilables	(909 814 €)
Total	6 921 529 €

100EV

Les principaux investissements en 2010



Etudes et travaux d'économie d'énergie sur l'ancien gymnase 543 000 euros

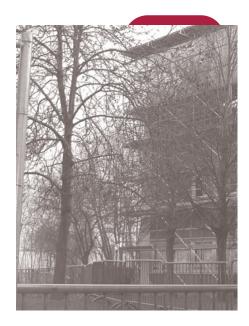
La hausse des matières premières et la préoccupation environnementale sont deux bonnes raisons pour lancer une étude en matière d'économies d'énergie sur le gymnase, qui, par son volume, est un bâtiment

grand consommateur de calories. Une première tranche de travaux devrait débuter dans l'année.

Réhabilitation de l'école Pagnol

300 000 euros

Suite à l'incendie du bâtiment, l'école Pagnol doit faire l'objet de travaux importants: réseaux électriques, menuiseries, couverture, ravalement, peinture sont parmi les principaux. Ils ont d'ores et déjà commencé pour permettre aux enfants de reprendre dès que possible le chemin de leur classe habituelle.



Aménagement d'un parking en centre ville 90 000 euros

Les travaux ont débutés. Le parking, d'environ 40 places, se situe à l'arrière de la Société Générale. L'entrée s'effectuera par la rue Corbier-Thiébaut, par le



porche situé au centre des commerces municipaux, du côté pair de la rue et la sortie par la rue de Rothschild.

Agrandissement du parc de la bibliothèque 250 000 euros

Le jardin public derrière la bibliothèque a été, entre autres, conçu pour servir d'artère piétonne au cœur du centre ville. Aux trois entrées actuelles, pourrait s'ajouter une quatrième sur la rue Paul Bert, moyennant l'achat d'un terrain privé, au sud du Parc.



Site de la Champignonnière destiné à la location 500 000 euros

Le site municipal de la rue des Carrières accueille actuellement un hangar de plusieurs milliers de mètres carrés. Sa transformation en maison des entreprises avec des cellules équipées pour accueillir des artisans locaux est subordonnée à une étude de l'INERIS. En effet, la plateforme est construite sur les galeries de l'ancienne champignonnière. Il convient de vérifier qu'elle résisterait aux passages de lourds engins en surface.

Gouvieux a les recettes les plus faibles des villes de l'Oise de plus de 8 000 habitants

Le tableau ci-contre indique le montant des recettes par habitant des 15 communes de l'Oise de plus de 8 000 habitants, y compris celles provenant de l'intercommunalité. Ce montant comprend le produit des impôts locaux, la dotation globale de fonctionnement reçue de l'Etat et les taxes diverses.

On constate que Gouvieux, en percevant 851 euros par an et par habitant, a les recettes les plus faibles des grandes villes de l'Oise et qu'elle touche presque deux fois moins que Montataire.

Villes de plus de 8000 habitants	Montant des recettes
•	en euros par habitant
1 MONTATAIRE	1596
2 BEAUVAIS	1378
3 COMPIEGNE	1274
4 SENLIS	1252
5 NOYON	144
6 CREIL	1139
7 NOGENT	1093
8 CHANTILLY	1080
9 CREPY	1068
10 MERU	1066
11 LAMORLAYE	1030
12 CLERMONT	1001
13 CHAMBLY	949
14 PONT SAINTE MAXENCE	946
15 GOUVIEUX	851



Centre ville : études et acquisitions 650 000 euros

La dernière phase d'aménagement du centre ville concerne l'îlot de l'ancien Intermarché. Des études préalables seront lancées en 2010. Un cabinet spécialisé sera chargé d'une étude de prospection commerciale et un cabinet d'architecte consulté sur la maîtrise d'œuvre. Une provision financière est budgétée pour pourvoir à l'éventuel achat de terrains ou de bâtis annexes à la zone à aménager, ou à la réalisation de trayaux.

Assainissement rue Victor Hugo 500 000 euros

La mise au tout à l'égout des maisons des godviciens habitant la rue Victor Hugo, actuellement en assainissement individuel, sera réalisée dans les prochains mois.

Investissement courant

730 000 euros



Le bâtiment municipal dans la zone d'activité des 15 Saules sera progressivement réhabilité à l'usage des services techniques. La réfection du chauffage et la réhabilitation d'un vitrail intérieur de l'Eglise sont également programmées. Ce poste regroupe, en outre, l'entretien du réseau de voirie et des bâtiments publics, l'achat d'outillage, de mobilier et matériel informatique.

Programme de sécurité routière

115 000 euros

La ville de Gouvieux consacre tous les ans un budget spécifique à l'amélioration de la sécurité des usagers de la route (automobilistes, cyclistes, cavaliers et piétons) par des aménagements, issus de la concertation avec les habitants et d'expérimentations.

Environnement et aménagement durable 105 000 euros



Ce budget prévoit la poursuite de l'aménagement de chemins et de pistes cyclables pour compléter le réseau, un plan « prairies et talus

fleuris », destiné à reconquérir les espaces naturels et des travaux aux abords des étangs de Toutevoie.

Sports

240 000 euros

L'éclairage du terrain d'entraînement du stade de football va être complètement repris de même que la toiture du tennis couvert tout proche.



Cette année, certaines recettes de Gouvieux diminuent encore

- 80508 €

Depuis 2005, les établissements hippiques ont été reclassés en activité agricole et donc exonérés de taxe professionnelle et de foncier bâti. Cette exonération a été compensée mais de façon dégressive par l'Etat depuis 2005. En 2010, la perte est de 80 508 euros.

- 48 528 €

Le fonds de péréquation de la taxe professionnelle d'Air France, lié à la plateforme de Roissy, versait jusqu'alors à la commune de Gouvieux une allocation. De 81 323 euros en 2008, elle passe à 48 528 € en 2009 et est supprimée en 2010.



Jusqu'au 18 avril, au Château de la Tour

Patrick Mariani s'expose

Visite libre. Informations horaires au 03 44 62 38 38.



Vendredi 9 avril, de 15h à 19h, salle Saint Jacques Don du sang

Samedi 10 avril, 20h00, gymnase Match de basket

Gouvieux rencontre Val de Seine Basket en Nationale 3.

Samedi 24 avril, de 14h00 à 18h00, dans le parc, derrière la bibliothèque Troc de plantes

Samedi 24 et dimanche 25 avril, de 10h à 19h, château du Montvillargenne

Salon du bien-être et de la féminité

Entrée libre.



Samedi 24, de 10h à 18h30 Dimanche 25 avril, de 10h00 à 18h00, à la Ferme

Exposition de peinture et sculpture

L'association le Palais des Pinceaux expose les œuvres de ses membres.Sud Oise Handball reçoit Cambronne.

Samedi 1er mai, 20h30, gymnase Match de handball



DU 15 JANVIER AU 15 MARS 2010

NAISSANCES

21 janvier : Déva Rousseau 05 février : Lucie Groualle 07 février : Clara Morais Cardoso 16 février : Léa Rutman

20 février : Mathys et Luca Foissier 25 février : Enzo Lemagny 01 mars : Mahé Françoise 06 mars : Mathis Dovergne

MARIAGES

16 janvier : Robert Bonté et Mireille Loison 27 février : Cyrille Cousin et Laurence Reverdy 13 mars : Eric Doublet et Christelle Salvador

DECES

(personnes domiciliées sur la commune)

17 janvier : Marcel Andrieux 29 janvier : Philippe Bellenger

03 février : Joséphine Jurine Veuve Delolme 18 février : Renée Daubin Veuve Garreau 20 février : Annie Sudolski Epouse Lacam

04 mars : Alice Martine 12 mars : Edouard Beccalori 14 mars : Claude Le Hé



Aux urnes citoyens!

Un décret de 2007 institue une cérémonie de citoyenneté pour remettre de manière solennelle la carte d'électeur aux jeunes de 18 ans. Le 6 mars dernier, la ville de Gouvieux organisait cette remise officielle dans la salle du conseil municipal. A cette occasion, les jeunes étaient invités à participer à un jeu-concours sur des questions d'éducation civique. Les gagnants Pierre Baruch, Pauline Legallet et Hugo Lecareux sont repartis avec un chèque de 60 euros. Chaque jeune se voyait remettre des mains de Patrice Marchand, maire de Gouvieux, un livret de citoyenneté présentant les principes fondamentaux de la République ainsi que les droits et devoirs que confère la majorité. Ce livret est un petit condensé de droit constitutionnel et d'instruction civique expliquant notamment aux jeunes quels sont les différents scrutins auxquels ils pourront participer.



Place du collège

Les habitants des Courtils étaient cordialement invités à assister à la réception de la deuxième et dernière tranche de travaux qui voit la place des Tertres prendre son visage définitif. Reprise des voiries et des réseaux, éclairage public et espaces verts constituaient le cœur des travaux. Avec le printemps, les riverains devraient apercevoir les premières prairies fleuries de Gouvieux qui composeront les espaces verts de la place. Le coût total pour la commune de la réfection de la place s'élève à 327 190 euros déduction faite des 253 818 euros de subventions.





Nouveau conseiller municipal

A la suite de la démission de Philippe Lepoix pour cause de mutation professionnelle à Toulouse, Jean Blanpied rejoint le conseil municipal au titre de la liste Gouvieux, ensemble et solidaire.

Relais d'assistantes maternelles intercommunal

En décembre dernier, le Conseil communautaire de l'Aire Cantilienne a approuvé le transfert à la CCAC de la compétence "création et gestion d'un relais assistantes maternelles".

Chaque commune membre de la CCAC devait ensuite délibérer dans un délai de 3 mois pour accepter ce transfert. C'est chose faite à Gouvieux depuis le 2 mars. Le siège du Relais d'Assistantes Maternelles, le RAM, sera installé à Gouvieux, dans un local communal.

Vestiaire municipal

Le vestiaire municipal, situé avenue des Courtils dans l'immeuble qui jouxte la pharmacie, accueille les personnes en difficulté. Elles trouvent dans ce lieu, en toute discrétion, des vêtements gratuits, propres et en bon état.

Le vestiaire est ouvert tous les jeudis, de 13h45 à 16h15 en période scolaire. Pour les autres jours de la semaine, vous pouvez laisser vos coordonnées en mairie au 03 44 67 13 17.

Mieux nager avec Aqualis

La piscine Aqualis propose des stages adultes jusqu'au 18 avril. Renseignements et inscriptions au 03 44 58 49 00 ou sur www.vert-marine.com.

Emplois hôtellerie-restauration

Le Manoir INFA organise le jeudi 22 avril, de 13h30 à 17h30, les Rencontres « recrutement du Manoir ». Pour ceux qui recherchent un emploi dans le secteur de l'hôtellerie restauration.

Emploi de vacataires pour le PNR

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France fait régulièrement appel à des vacataires afin de participer aux différentes manifestations grand-public qu'il organise (sortie nature ou randonnée du patrimoine, salons) ou pour assurer des tournées de distribution ou d'affichage dans les communes (Smic horaire et véhicule de service lors des vacations).

Pour plus de renseignements, PNR Oise - Pays de France, Sandrine Bayette, 03 44 63 65 65.

En cas d'urgence

• Gendarmerie nationale : 17 ou 03 44 57 33 17

• Pompiers: 18

• SAMU: 15

• Centre anti-poison Lille: 0 825 812 822 Paris: 01 40 05 48 48

• SOS Médecins Creil: 03 44 66 44 66

• Pharmacie de Garde : appel de la Gendarmerie (03 44 57 33 17)

• Allo enfance maltraitée: 119

• Sida info service : 0 800 840 800

• Drogues info service: 0 800 23 13 13

• Ecoute alcool: 0 811 91 30 30

• Ecoute cannabis: 0 811 91 20 20

• Ecoute Santé: 0 800 150 160

• Viols femmes informations : 0 800 05 95 95

Les infirmières se déplacent

Le cabinet d'infirmières Legrix-Plassard-Werner est transféré au 4, rue de la Baronne James de Rothschild.

Le numéro de téléphone reste inchangé: 03 44 57 06 28.

Une permanence est désormais assurée le mercredi de 18h30 à 19h00.

Destination... le français!

Initialement créée en 2004 pour transmettre aux enfants le goût de la lecture, la structure « Au plaisir de lire » étend ses fonctions en proposant depuis deux ans des cours de français pour adultes. Ainsi, le 24 bis, rue de la mairie, devient un lieu de rencontre sympathique et d'échanges chaleureux où les adultes se sentent à l'aise pour parler français.

Certes, on y apprend et perfectionne son français, mais tout est mis en place pour favoriser les échanges culturels. C'est ainsi que bénévoles et bénéficiaires se retrouvent pour un goûter où chacun peut présenter des recettes de son pays d'origine et chanter dans sa langue maternelle...

Intéressé(e) par cette expérience? Renseignements au 03 44 21 46 78 ou 03 44 57 23 34.

Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la ville de Gouvieux Directeur de la publication : Patrice Marchand Rédaction : Dir'cab

Maquette et mise en page : Trait de Plume/TEBCommunication Impression : Bédu/Gouvieux. Ne pas jeter sur la voie publique. www.gouvieux.fr



Commune du